

Riverains d'antennes relais Une cartographie des rayonnements

La fédération Drôme-Ardèche des collectifs de riverains d'antennes relais s'est tenue, samedi, à Combovin. L'occasion pour le président Alain Gay, de rappeler que la fédération, créée en septembre 2007, à laquelle adhèrent à ce jour les collectifs de sept communes (Pont-de-l'Isère, Marches, Romans/Bourg-de-Péage, Crest, Combovin, Annonay, Larnage), **soit près de 300 personnes, s'est impliquée dans de nombreuses actions durant l'année écoulée.**

Alerter l'opinion publique et le gouvernement

La fédération s'est donnée en effet pour objectif d'alerter l'opinion publique et le gouvernement sur les conséquences sanitaires et environnementales de la multiplication des antennes relais de téléphonie mobile et les antennes de haut-débit Internet Wifi et Wimax.

La fédération est intervenue, dans diverses communes de Drôme et Ardèche, en 2008, pour manifester contre l'implantation d'antennes relais. Elle a interpellé des élus départementaux, régionaux et même des ministères ainsi que le président de la République.

Des appareils de mesure pour établir une cartographie

L'assemblée générale a permis à la fédération de réaffirmer sa détermination en la matière. Elle compte désormais réaliser des mesures du champ électromagnétique généré par les antennes relais de téléphonie mobile, Wifi et Wimax.

« Nous ne sommes pas contre la téléphonie mobile » précise Alain Gay, « mais contre les effets néfastes des ondes magnétiques. C'est pourquoi nous demandons un abaissement du rayonnement reçu par les riverains, afin qu'il ne dépasse pas les 0,6 V/m.

Grâce à des appareils adaptés, nous allons pouvoir effectuer des mesures, à n'importe quel moment et sur l'ensemble des sites où sont installés des antennes relais, de manière à établir une cartographie des rayonnements émis.

Nous réaliserons aussi des enquêtes auprès des riverains concernés et comptons par la suite publier une liste des installations dangereuses. »

La Fédération Drôme Ardèche souhaite en fait l'application systématique du principe de précaution.

FRANCOISE MELIGON



Lors de l'assemblée générale de la fédération Drôme-Ardèche des collectifs de riverains d'antennes relais autour du président Alain Gay.

Aller à l'essentiel

c'est adopter

le standard BioInitiative

[0,6V/m, pourquoi ? \(cliquer\)](#)

